



droit de visite sur un enfant de 10 ans

Par **coeurdetoile**, le **21/11/2008** à **14:25**

Je suis séparée avec le père de mon fils.

Depuis 5 ans il ne prend son fils que le samedi après midi et sur les 5 ans il l'a pris en vacances 2 fois une semaine en été. Aujourd'hui il déménage à 100 km et veut prendre son fils 1 week end sur deux.

A ce jour nous n'avons plus de jugement de tribunal adéquat : le dernier jugement date de 5 ans en arrière et a été émis alors que la distance qui nous séparait était de 900 km : il avait droit à le prendre la moitié des vacances scolaires.

Notre fils qui va avoir 10 ans ne veut pas aller chez son père : a t'il droit à la parole?